

Séance du vendredi 11 mars 2022

Date de la convocation: 07/03/2022

Membres en
exercice :

Présents : 10

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-deux et le onze mars l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE,
Laurence HOURLIER, Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU,
Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Adeline BEAUFUMÉ par Olivier MAGUET,
Catherine PECHERY par Annick IENZER, Jacky PECHERY par
Laurence HOURLIER

Excusés : Thomas HOURLIER, Barbara LOUCHART

OCTROI D'UNE SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE - (D 2022 017)

Considérant la demande de subvention exceptionnelle formulée par le directeur de l'école pour permettre la bonne réalisation du projet « école et cinéma », le Maire propose au Conseil municipal de verser une subvention de 756 euros à la coopérative scolaire qui sera dédiée à la prise en charge du transport des 36 enfants de Châtel-Censoir scolarisés à l'école de Châtel-Censoir.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une subvention de 756 euros à la coopérative scolaire pour assurer le transport des élèves dans le cadre du projet « école et cinéma »

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.



Le Maire

Olivier Maguet
Olivier MAGUET